

## Vers une société plus juste?

Le 16 février dernier, la ministre de la Justice de l'Alberta a démissionné de son poste pour briguer les suffrages à la chefferie de son parti. Compte tenu que la Justice est le seul ministère qu'elle a eu l'occasion de diriger au cours de sa brève carrière politique, on aurait pu s'attendre qu'elle propose des idées pour que notre province devienne une société plus juste.

Cela aurait toutefois été en contradiction avec ses réalisations. Au cours de son mandat

(13 mars 2008-16 février 2011), elle n'a pas fait preuve de compassion. Au contraire, le seuil d'admissibilité à l'aide juridique a tellement été réduit que la plupart des associations juridiques de la province ont publiquement pris position contre cette situation inacceptable. Même des juges ont émis des commentaires sur cette injustice faite aux plus démunis.

Au point de vue éthique, la députée de Calgary-Elbow a manqué l'occasion de déclarer que, pour éviter toute apparence de

favoritisme politique, aucun ministre ne devrait être nommé directement à la magistrature, sauf après une période intermédiaire de deux ans suivant la date de sa démission du cabinet albertain.

Et, lorsque des médias ont diffusé la nouvelle que l'ancien numéro deux de la politique albertaine avait encore ses affiches politiques plus de trois mois après avoir été nommé juge en mai 2009, elle n'est pas intervenue pour éviter une perte de confiance du public

dans les tribunaux (voir l'article Monsieur le juge est-il encore en politique? [http://documentationcapitale.ca/index.cfm?Repertoire\\_No=751102913&voir=centre\\_detail&Id=3673](http://documentationcapitale.ca/index.cfm?Repertoire_No=751102913&voir=centre_detail&Id=3673)).

Au point de vue de la transparence, sous son mandat, le memorandum portant sur l'utilisation du français devant nos tribunaux, pourtant offert le 18 décembre 2008 par Todd Larochelle (alors que celui-ci était avocat pour Justice Alberta) et accepté par la juge Cook-Stanhope, est devenue non disponible aux juristes et justiciables intéressés à connaître ce sur quoi la Couronne s'appuie pour interpréter le droit de chacun d'employer le français.

Au point de vue d'efficacité, elle ne s'est pas assurée que le manuel de directives pour les transcriptions des audiences judiciaires tienne compte de l'utilisation du français.

Au site Internet Bonjour Alberta, on ne trouve aucune information sur le droit reconnu aux Albertains d'employer le français et l'anglais devant les tribunaux de notre province.

On n'indique pas comment juristes et justiciables peuvent exercer leurs droits linguistiques. On ne fait pas état de politiques, procédures, règles, règlements, formulaires pour mettre en œuvre ces droits.

Lorsqu'elle a lancé sa campagne pour devenir première ministre de notre province, elle a passé sous silence ses antécédents linguistiques (nomination à la magistrature d'un avocat qui avait plaidé que, devant les tribunaux albertains, il n'y avait aucune différence entre le français et n'importe quelle autre langue, affirmation que le bilinguisme n'était qu'un concept fédéral vide d'exigence juridique...).

Vraiment, s'ils veulent que leur formation politique continue de diriger notre province, les membres du Parti progressiste-conservateur de l'Alberta voudront sans doute faire un choix éclairé lors de la convention de septembre prochain.

Entre-temps, un nouveau ministre de la Justice de l'Alberta a été assermenté le 18 février dernier : Verlyn Olson, député de Wetaskiwin-Camrose.

Il hérite des dossiers négligés par son prédécesseur comme celui des recommandations du mémoire sur l'accès à la justice en français en Alberta ([http://documentationcapitale.ca/index.cfm?Repertoire\\_No=751102913&voir=centre\\_detail&Id=3681](http://documentationcapitale.ca/index.cfm?Repertoire_No=751102913&voir=centre_detail&Id=3681)).

Gérard Lévesque  
avocat et notaire  
[Levesque.Gerard@sympatico.ca](mailto:Levesque.Gerard@sympatico.ca)

ON EST JUSTE LA SOCIÉTÉ... PAS LA SOCIÉTÉ JUSTE!



## Mes p'tits plaisirs

Stéphanie Bourgault-Dallaire est bachelière en éducation et enseigne depuis 2007 à l'École publique Gabrielle-Roy d'Edmonton. Son amour pour l'écriture influence grandement sa façon d'enseigner et parallèlement, ce qu'elle vit en classe nourrit son amour pour l'écriture... Comme quoi il y a un équilibre certain dans l'univers! Elle nous propose, dans une chronique mensuelle, un partage de ses petits plaisirs vécus au quotidien, soit un regard sur les douces collisions culturelles qui servent à sa route scolaire : la maternelle.



### La cité d'hiver et la diversité

«... et c'est pourquoi, les amis, il faut absolument éviter de mettre votre langue ou votre bouche sur la clôture gelée à la récréation. »

J'avais espéré que les avertissements de la veille auraient eu bon effet, mais en regardant le petit Omar ce matin, presser sa débarbouillette humide contre sa lèvre meurtrie, je me rendais vite à l'évidence que nous allions soigner encore quelques petites bouches déshydratées. La saison froide, aussi grandiose de par ses paysages givrés que par ses multiples possibilités d'activités en plein air, était aussi le théâtre de bien des découvertes pour nos élèves, petits et grands.

Fadima, une de mes élèves, est arrivée à Edmonton l'été dernier en provenance du Djibouti, pays dont le climat aride se caractérise par ses chaleurs atteignant parfois 50°C en saison chaude. Apprivoisant l'hiver canadien pour la première fois cette année, ses yeux brillaient de bonheur à la vue des scintillants flocons blancs qui dansaient sous le vent pour venir se poser sur son habit de neige tout neuf. Son sourire fendu jusqu'aux oreilles témoignait de la magie du moment, du caractère précieux de ses premières expériences hivernales dans son nouveau pays. Inévitablement, ce sourire attendrissant allait faire place à une grimace de surprise quand la jeune fille eût plongé ses mains dans la neige, sans mitaines ni gants.

- Trop froid madame, c'est trop froid!!! allait être le slogan de Fadima pour les prochaines semaines alors que je lui annonçais le moment de s'habiller pour aller à la récréation. Pendant ce temps, quelques adolescents, victimes de leurs hormones, bravaient l'hiver vêtu d'un simple chandail à manches courtes, tentant en vain de se restreindre de grelotter dans l'espoir d'attirer le respect de leurs pairs ou de répondre à une mode que je ne pouvais encore m'expliquer...

Les sports d'hiver, quant à eux, sont aussi propices aux bouleversements de conceptions initiales. En 2010, à la suite de leur participation à un concours duquel ils sont sortis gagnants, des élèves de 5<sup>e</sup> année se sont rendus à la place Rexall pour assister à un match de nos champions, les Oilers. Si le hockey est notre sport national, il faut admettre qu'il est nécessaire d'allier temps et intérêt en vue d'en maîtriser ses règlements.

- M. Éric, pourquoi l'homme vide-t-il une chaudière de roches sur la glace? demandait une jeune fille alors que les joueurs n'en étaient qu'au réchauffement et se passaient les rondelles qu'on venait d'éparpiller.

Cette question de l'élève avait ravivé chez l'enseignant le souvenir d'une capsule dans laquelle un journaliste interrogeait un homme de Nashville, venu encourager leur nouvelle équipe de hockey professionnel. L'homme, encore à ses débuts dans sa carrière de fan, ne s'était pas levé de son siège alors que tous quittaient les estrades. Il se justifiait en expliquant qu'il était impatient que ne débute le « quatrième quart »...

À chaque hiver, plusieurs de nos classes se rendent à la patinoire du quartier pour s'initier au patinage ou perfectionner leurs coups de patin.

Avec les années, mes collègues accumulent des témoignages intéressants quand à la perception qu'ont les visiteurs de ce sport.

- Les chaussures de mon enfant ne sont pas bonnes! Regardez-le tomber! C'est normal? insistait une mère inquiète qu'on se dépêchait de rassurer. Puis, c'était au tour d'un autre élève de nous surprendre en arrivant avec un objet insolite sous le bras, compte tenu de l'activité en cours.

- Souleman, qu'est-ce que tu fais avec une planche à roulette?!

- C'est pour la patinoire madame! répondait un enfant fier d'être équipé en neuf, gracieusement de parents qui avaient fait de leur mieux, avec les connaissances qu'ils avaient à ce moment-là.

Aimer l'hiver, ça s'apprend. Il y a tant à découvrir, surtout pour nos familles de nouveaux-arrivants. Par contre, il faut savoir que même pour les Canadiens de naissance, certains apprentissages gagneraient à être révisés de temps en temps...

L'automne dernier, au moment où je m'apprétais à aller chercher mon groupe à la classe de musique, je croise mon collègue, monsieur Éric, dans le corridor. Arborant son éternel sourire, il me salut et je remarque alors que le rouge lui insistaient dans son visage.

- Éric? Qu'est-ce qui s'est passé avec ta lèvre? Lui demandais-je alors que le rouge lui insistaient aux joues.

L'air piteux, il commence à m'expliquer que lors du passage de la coupe Grey à Edmonton cette semaine-là, il faisait parti du groupe de fans venus acclamer et toucher le fameux trophée.

Étant un fervent amateur de ce sport, il s'était laissé envahir d'une passion spontanée alors qu'un ami allait le photographier à côté de l'objet et avait cru bon d'embrasser la coupe, du bout des lèvres...

- Je ne sais pas à quoi j'ai pensé! Il faisait vraiment froid... Je te montrerai la photo; si tu regardes attentivement, tu te rendras compte que j'ai les lèvres collées sur la coupe et même, légèrement étirées...

Voilà une illustration inespérée de l'expression : Y laisser sa peau!

Quoi qu'il en soit, si on se fit à la célèbre marmotte ontarienne Wharton Willie et à sa prédiction du 2 février dernier, le printemps se fera hâtif...

Vaut mieux donc prendre le temps d'aller s'amuser dans la neige avant le départ de l'hiver et ce... qu'on soit novice ou expert!

Vos commentaires sont appréciés!  
Écrivez-moi à la longue adresse ci-dessous :  
[stephaniebourgaultdallaire@gmail.com](mailto:stephaniebourgaultdallaire@gmail.com)

## Mois de l'histoire des Noirs à Airdrie



Les élèves de la maternelle à la 4<sup>e</sup> année ont souligné de belle façon le Mois de l'histoire des Noirs, le 18 février dernier, à l'École francophone d'Airdrie. La conteuse africaine, Colette Bobotoni, originaire du Congo et vivant maintenant à Montréal, était de passage à l'école. Elle a proposé aux enfants ses contes colorés et imagés aux rythmes de l'Afrique mettant en scène les animaux sauvages de son pays d'origine. Elle a aussi pu sensibiliser les élèves à la réalité des enfants au Congo, en leur racontant leur mode de vie, leur réalité familiale, scolaire, économique et géographique. Généreuse et dynamique, Mme Bobotoni a aussi fait chanter et danser les jeunes de l'école francophone d'Airdrie qui fredonnaient ses comptines même après son départ.

Texte et photos : Manon Lanthier  
Coordonnatrice scolaire-communautaire

